

Additions, tirées de différens Auteurs, et principalement de Pazmand, idea natri Hungarici, veterum nitro analogici. Vindob. 1770.

I. La soude native ou *natrum*, vient sur-tout de la haute Hongrie.

On l'y trouve, 1^o. entre le Danube et le Theis, (*inter amnes*) dans la basse Cumanie, où elle a pour entrepôt la ville de Keskemet (Égopolis); 2^o. au-delà du Theis, c'est-à-dire, plus à l'est, dans les comitats de Czongrad, Czanad, Bekes, Szathmar, Szabolt, et particulièrement dans les landes des environs de Debrezen, qui n'offrent qu'une vaste plaine sans bois, de vingt-cinq lieues d'étendue. Le *natrum* de cette partie de la haute Hongrie, se vend à Debrezen. Avec cette soude native, on fait du savon pour le commerce, dans les deux villes de Keskemet et de Debrezen, sans parler de celui que les femmes font elles-mêmes pour l'usage de leur famille.

II. Le sulfate de soude est plus abondant dans la basse Hongrie que dans la haute; il est sur-tout en dissolution dans les eaux du lac de Neusiedel, (en hongrois *Ferto*, en latin *Lacus Pétionis*), situé entre les comitats d'OEdebourg et de Wieselbourg, ainsi que dans les mares voisines, et dans celles du lac Bögöd, près d'Albe royale.

Pazmand nomme la soude native *Szek-soetnitrum saponarium*.

Il donne au sulfate de soude natif, le nom de *Szik*, et celui de *natrum pecorum*, à cause de l'usage que les hongrois en font pour les bestiaux.

Il dit, cependant, que la soude native ne leur déplaît pas non plus. *Næque à palato pecorum alienum.*

A R R Ê T É

DE

L'AGENCE DES MINES,

*Relatif aux Cours de la maison
d'Instruction.*

EN conséquence de l'arrêté du comité de salut public, en date du 18 messidor, de l'an deuxième de la République; il s'est ouvert, dans la maison d'instruction de l'Agence des mines, quatre cours publics et gratuits qui commenceront le premier frimaire prochain, et auront lieu chacun deux fois par décade.

Le 1^{er} cours aura pour objet la *Docimasie*, ou l'essai des mines — professeur VAUQUELIN.

Les primidi et sextidi à onze heures du matin.

Le 2^e. la *Minéralogie* et la *Géographie physique* — professeur HASSENFRATZ.

Les duodi et septidi à onze heures du matin.

La leçon de *Cristallographie* de ce cours sera donnée par HAUY.

Le 3^e. *L'extraction des mines* — professeur

GUILLOT (DUHAMEL) père ; en son absence ,
LAVERRIERE.

Les tridi et octodi à onze heures du matin.

La 4^e. la *métallurgie* ou le traitement des substances minérales en grand. — Professeur SCHREIBER ; en son absence, GIROUD, MICHÉ et MUTHUON.

Les quartidi et nonodi à onze heures du matin.

Indépendamment de ces quatre cours , HAUY, conservateur des collections de la maison d'instruction, professera aussi publiquement et gratuitement la *perspective* et la *physique générale*.

Ce cours aura lieu les quintidi et décadi à onze heures du matin.

TONNELIER, garde du cabinet de minéralogie, professera les *Elémens des mathématiques*.

Les duodi, quintidi, octodi à neuf heures du matin.

HASSENFRATZ professera la *coupe des pierres* et des bois. — BROCHANT, élève des mines, adjoint.

Les décadi à neuf heures du matin.

CLOUET, Bibliothécaire - interprète, ensei-

gnera les principes de l'*Allemand* aux heures qui seront indiquées à l'ouverture des cours.

Les membres composant l'Agence des mines de la République ,

LELIEVRE, LEFEBVRE, F. P. N. GILLET.

Approuvé par la commission des armes, poudres et exploitation des mines de la République, Paris, 18 brumaire, 3^e. année de la République, une et indivisible.

Les Commissaires,

BENEZECH, CAPON.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Numéro.

<i>Extrait de différens mémoires, qui ont été remis à l'agence des mines, sur le charbonage de la tourbe, par le C. Blavier, ingénieur des mines.</i>	
Page.....	2
<i>Expériences analytiques, sur les produits retirés de la distillation de la tourbe, par les citoyens Alexandre, Giroud et Lartigue.....</i>	11
<i>Considérations sur le charbonage de la tourbe, l'histoire de cet art, ses procédés et son utilité.</i>	19
<i>Résultats des essais faits avec le charbon de tourbe, préparé au fourneau du C. Thorin, à Paris, par ordre de la commission d'agriculture et des arts, par les CC. Besson et Liegeon....</i>	45